

Annexe A Rencontre d'information publique

La fermeture de l'église de Lac-Drolet sur semaine suscite des réactions

(RT)- La décision de la fabrique de la paroisse St-Samuel de Lac-Drolet de fermer l'église sur semaine cause un émoi chez les fidèles. Le message, glissé à l'intérieur du feuillet paroissial et signé par l'assemblée de fabrique, est arrivé sans avertissement : «Veuillez prendre note que l'église sera dorénavant fermée pendant la semaine à partir du 1^{er} décembre pour toute la période de l'hiver. Nous réévaluerons cette décision au printemps.»

«On se fait mettre la clé dans la porte alors qu'on a mis des heures à décorer l'église pour la période des fêtes et que plusieurs personnes âgées fréquentent le lieu en semaine pour allumer des lampions et se recueillir. Il est où l'esprit de Noël?», se questionne une des bénévoles, choquée d'une telle décision.

C'est la première fois que l'église centenaire, construite en 1908, n'est plus accessible sur semaine. Un dur coup pour les catholiques pratiquants qui n'hésitent pas à mettre la main à la roue pour entretenir et décorer le lieu, sans rien demander en retour.

Une partie de la réponse au «pourquoi» se trouve elle aussi dans le feuillet paroissial : «Nous avons fait la compilation de la C.V.A. et nous nous sommes rendus compte que les enveloppes n'ont pas été toutes remises. Si nous voulons garder notre église en vie et en santé, ça nous prend des dons de chacun de vous tous. Donc, s'il y avait des personnes qui n'étaient pas présentes lors de la sollicitation ou qui voudraient faire un autre don,

vous pouvez faire parvenir votre chèque ou votre argent au presbytère.» Un message signé par la présidente, Marguerite Gobeil.

Bon an mal an, la contribution volontaire annuelle à Lac-Drolet se chiffrait à plus de 45 000\$, selon une paroissienne qui n'a pas voulu être identifiée, de peur de représailles.

«Des gens ont dit qu'ils cesseraient de contribuer à la C.V.A. Mais ce n'est pas le bon geste à faire; on ne veut pas que le monde arrête de donner, sinon l'église risque de fermer pour de bon. Mais qui, maintenant qu'elle est fermée sur semaine, va avoir à cœur de l'entretenir?»

La paroissienne se dit d'autant plus surprise de la décision de la fabrique que l'église n'a jamais été victime de vandalisme en plein jour. «Tout le monde trouvait ça beau, ce qui était fait à l'intérieur comme à l'extérieur. Les sapins nous sont fournis gratuitement, les gens nous donnent des choses! La Société d'horticulture de Lac-Drolet fournissait tous les poinsettias.»

Selon la dame, plusieurs bénévoles se sont senties tassées dans le passé.

Maintenant, la décision de fermer la semaine leur apparaît comme une

punition. L'esprit de Noël n'aura plus le même sens, cette année.



Malgré les efforts des bénévoles, la décision de fermer l'église de Lac-Drolet sur semaine est en force depuis le 1^{er} décembre. Ce qui ne fait pas l'affaire de tout le monde.



PORTES OUVERTES Projet éolien communautaire du Granit

EDF EN Canada et Énergie du Granit vous invitent à venir les rencontrer lors de la soirée portes ouvertes qui présentera le Projet éolien communautaire de 24,6 MW (12 éoliennes) situé à Saint-Robert-Bellarmin.

Venez nous rendre visite à l'heure qui vous convient!

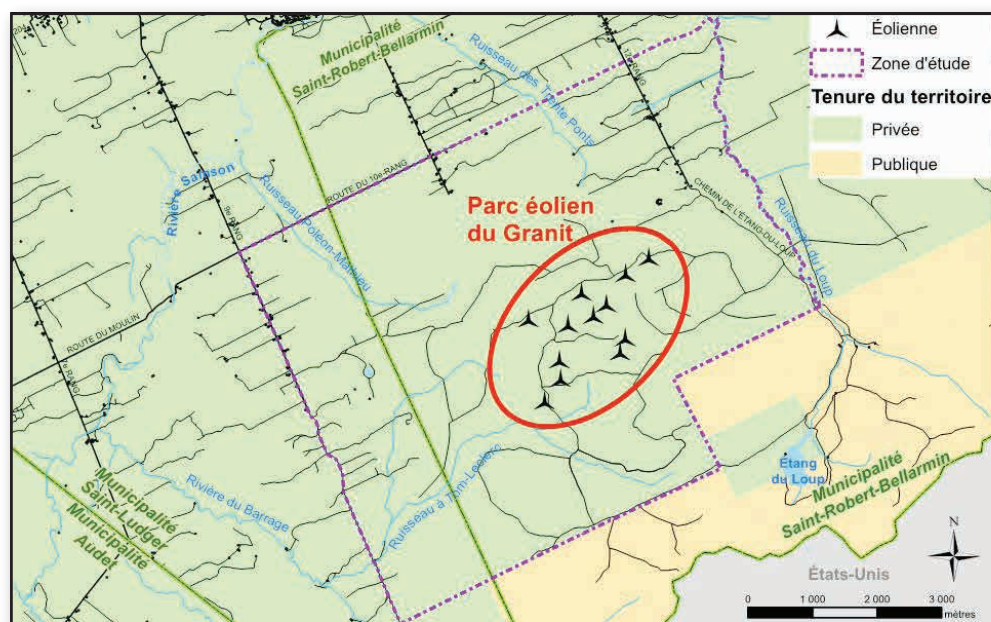
Jeudi le 15 décembre 2011

à la salle municipale de
Saint-Robert-Bellarmin
entre 16 h 30 et 20 h 00

10, rue Nadeau, Saint-Robert-Bellarmin

Pour information: 1-877-697-9997 poste 244

Au plaisir de vous y rencontrer!





Le projet en chiffres

12 éoliennes de 2.05 MW

Puissance totale: 24.6 MW

Mise en service : Déc. 2014

Situé sur des terres privées sur le territoire de la municipalité de Saint-Robert-Bellarmin, dans la MRC du Granit, dans la région administrative de l'Estrie.

Retombées économiques

Partenariat avec Énergie du Granit inc., une compagnie détenue à part entière par la MRC du Granit.

Retombées pour les fournisseurs de biens et services de la région

Jusqu'à 70 emplois durant la phase de construction et création de 2 emplois permanents durant l'exploitation.

Investissement d'environ 60 millions \$



Parc éolien du Granit

PROJET ÉOLIEN COMMUNAUTAIRE

Désirant s'impliquer dans le développement éolien sur son territoire, la MRC du Granit s'est adjoint un partenaire d'envergure du développement éolien, soit EDF EN Canada.

Ce projet a été retenu par Hydro-Québec Distribution (HQD) dans le cadre du 3^e appel d'offres. La MRC du Granit détient une participation décisionnelle et financière de 30% dans le développement, la construction et l'opération du parc éolien.

Le projet de parc éolien du Granit est donc développé en copropriété avec ces 2 partenaires, et ce, pour la population granitoise.

ÉCHÉANCIER DU PROJET

2010	Dépôt des soumissions à HQD
2010	Sélection du projet par HQD
2012	Dépôt de l'étude d'impact
2012	Séance d'information publique
2012	Audience publique du BAPE (si requis)
2013	Décret ministériel
2013	Obtention des permis et autorisations
2013/2014	Travaux de construction
2014	Mise en service

Contactez-nous

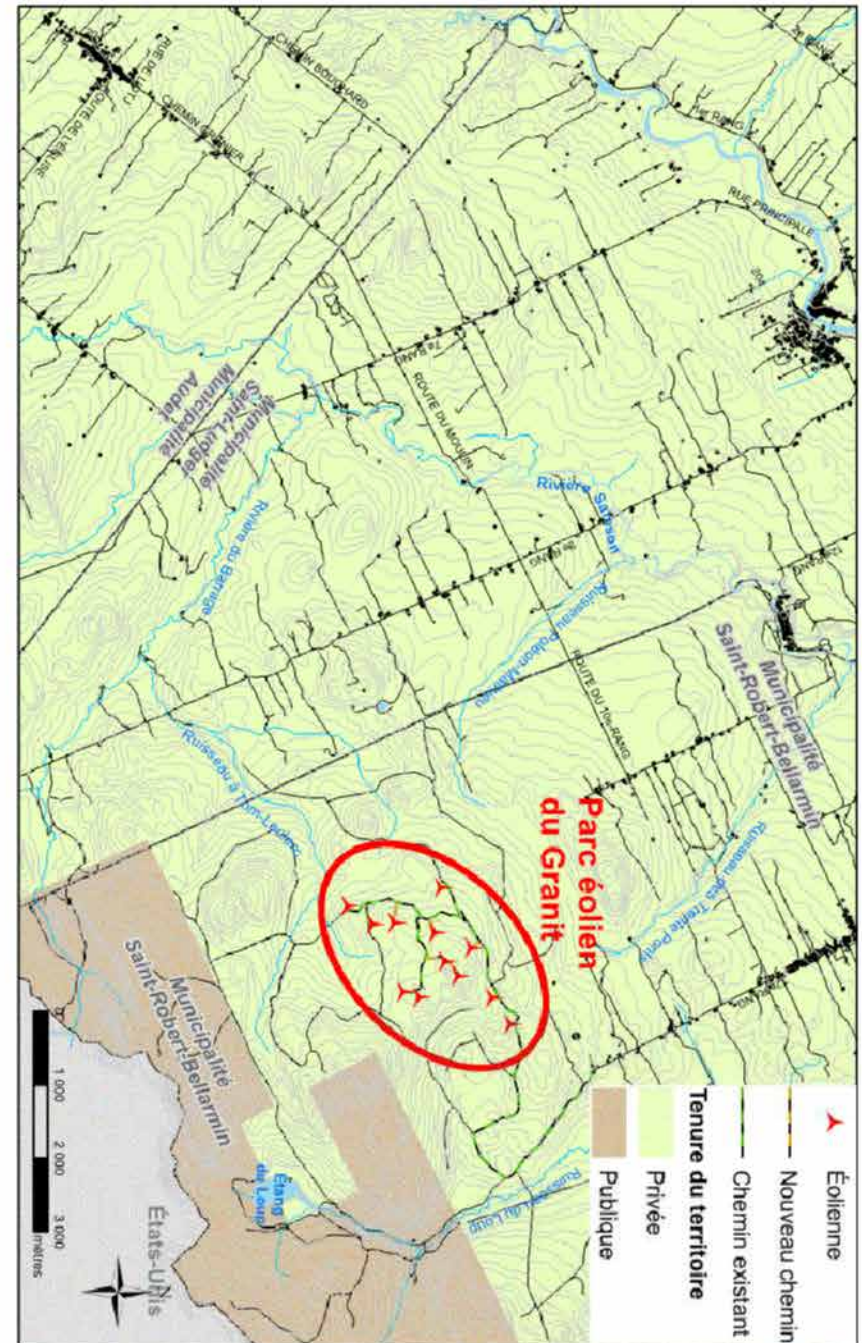
Léa Herzig, Chargée de projets

EDF EN Canada Inc.

Tél.:(514) 397 9997 poste 244

lea.herzig@edf-en.ca

www.edf-en.ca



Parc éolien du Granit

Questionnaire

EDF EN Canada et Énergie du Granit ont complété la conception préliminaire du projet éolien communautaire du Granit. Nous apprécierions recevoir vos commentaires ainsi que toute information qui pourrait servir à une meilleure planification du projet et du processus d'évaluation environnementale.

**Retournez ce formulaire rempli avant votre départ et obtenez un sac d'épicerie EDF Énergies Nouvelles.
Merci pour votre disponibilité.**

Section 1 – Qui êtes-vous?

1. Est-ce que vous vivez ou travaillez dans la région? Oui Non Municipalité: _____
2. Comment avez-vous entendu parler de cette séance d'information ?
- | | | | | | |
|-------------|--------------------------|------------------|--------------------------|---------------------|--------------------------|
| Journaux | <input type="checkbox"/> | Municipalité | <input type="checkbox"/> | Lettre d'invitation | <input type="checkbox"/> |
| Média-poste | <input type="checkbox"/> | Bouche à oreille | <input type="checkbox"/> | Autre(s) | _____ |
3. Aviez-vous déjà entendu parler du projet éolien communautaire du Granit? Oui Non
- Si oui, de quelle façon ?
- | | | | | | |
|----------|--------------------------|------------------|--------------------------|------------|--------------------------|
| Journaux | <input type="checkbox"/> | Municipalité | <input type="checkbox"/> | Télévision | <input type="checkbox"/> |
| Radio | <input type="checkbox"/> | Bouche à oreille | <input type="checkbox"/> | Autre(s) | _____ |
4. Quels sont vos principaux intérêts ou vos principales activités dans la région du projet?
- | | | | | | |
|-----------------|--------------------------|----------|--------------------------|--------------------|--------------------------|
| Chasse | <input type="checkbox"/> | Chalet | <input type="checkbox"/> | VTT/ Motoneige | <input type="checkbox"/> |
| Trappe/piégeage | <input type="checkbox"/> | Pêche | <input type="checkbox"/> | Randonnée pédestre | <input type="checkbox"/> |
| Tourisme | <input type="checkbox"/> | Autre(s) | _____ | | |

Section 2 – Énergie éolienne

5. Avez-vous déjà visité un parc éolien en exploitation ? Oui Non
6. Êtes-vous en faveur du développement de l'énergie éolienne au Québec ? Oui Non
7. Êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes :

1 - Tout à fait d'accord 2 - D'accord 3 - En désaccord 4 - Tout à fait en désaccord 5 – Pas d'opinion

L'énergie éolienne :

- | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| • est une forme d'énergie propre, non polluante | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| • apporte d'importantes retombées économiques régionales et locales | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| • génère peu d'impacts négatifs sur le tourisme | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| • est essentiel dans le développement énergétique du Québec | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| • s'intègre bien au paysage | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| • apporte peu d'impacts négatifs sur l'environnement (faune et flore) | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |



Parc éolien du Granit

Questionnaire

Section 3 – Projet éolien communautaire du Granit

8. Avez-vous suivi le développement du parc éolien de Saint-Robert-Bellarmin ?

Oui Non

9. Êtes-vous d'accord avec le projet du parc éolien Granit proposé par EDF EN Canada et Énergie du Granit?

Tout à fait d'accord D'accord Pas d'opinion
En désaccord Tout à fait en désaccord

10. Quelles sont vos principales préoccupations ou questionnements face au projet éolien communautaire du Granit?

11. Quelles sont les modifications et/ou informations additionnelles qui permettraient, selon vous, d'améliorer la conception du projet?

12. Quelles sont vos impressions de la participation et l'implication de la MRC et donc des municipalités dans le projet éolien communautaire Granit?

Section 4 – Commentaires généraux

13. Préciser tout commentaire additionnel ou toute autre information pertinente au projet.

Merci beaucoup de votre collaboration!



EDF EN Canada est composée d'une équipe de plus de 40 professionnels basés à Montréal et sur ses sites d'implantation. Elle profite de l'expérience mondiale d'EDF Énergies Nouvelles dans le domaine de l'éolien.



EDF EN Canada oeuvre au développement, à la construction et à l'exploitation de 5 projets éoliens situés au Québec et issus du 2^e appel d'offres d'Hydro-Québec. Ces projets totalisent 954 MW.

En décembre 2010 se sont ajoutés deux projets sélectionnés par Hydro-Québec, pour lesquels l'entreprise s'est associée avec deux municipalités régionales de comté (MRC). Ces projets totalisent 49,2 MW.

www.edf-en.ca

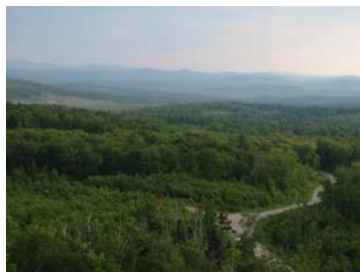
- ▶ Opérateur d'envergure internationale sur le marché des énergies renouvelables
- ▶ Propriétaire d'enXco, un des chefs de file du marché éolien aux États-Unis
- ▶ Propriétaire de 3 000 MW éoliens en service ou en construction



Forte de son expérience dans le processus de réalisation du parc éolien de Saint-Robert-Bellarmin, la MRC du Granit s'est adjoint un partenaire majeur qui a fait sa marque dans le développement éolien, soit EDF EN Canada.

À cette fin, la MRC a créé, et détient à 100 %, la compagnie Énergie du Granit. Cette dernière détient 30% du capital-actions du projet éolien communautaire.

Le projet de parc éolien Le Granit est donc développé en copropriété avec ces 2 partenaires, et ce, pour la population granitoise.



Objectifs de la compagnie

- ▶ Mettre en valeur les ressources naturelles de son territoire.
- ▶ Saisir l'opportunité d'utiliser le vent pour faire du développement énergétique durable.
- ▶ Utiliser le vent, un allié puissant, afin de prendre en charge la croissance économique des municipalités de la MRC du Granit.
- ▶ Se familiariser avec de nouvelles expertises d'avenir et les développer dans le milieu.



Qu'est-ce qu'un parc éolien communautaire?

Un projet répondant au 3^e appel d'offres d'Hydro-Québec Distribution pour l'achat d'un bloc d'un maximum de 250 MW d'énergie éolienne issue de projets communautaires (A/O 2009-02)

- ▶ Participation décisionnelle et financière de 30 % de la MRC dans le développement, la construction et l'opération du parc éolien.
- ▶ Copropriété du parc formée par EDF EN et une compagnie détenue à part entière par la MRC et ses municipalités, qui ont décidé d'investir dans le projet.
- ▶ Une occasion pour la MRC de mettre en valeur le potentiel éolien sur son territoire et de développer une expertise dans ce domaine.
- ▶ Maximisation des retombées économiques locales :
 - 30 % des profits générés par l'exploitation du parc éolien iront à la MRC;
 - Création d'un fonds de développement socio-économique, contribution unique de 200 000 \$ à la mise en service du parc;
 - Contributions volontaires annuelles de 61 500 \$ pendant les 20 ans d'exploitation;
 - Création d'emplois et retombées indirectes pour les fournisseurs de biens et services de la région.

Des retombées pour le Québec

- ▶ 30 % des coûts de fabrication des éoliennes doivent revenir à la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et la MRC de Matane, en vue de la consolidation de l'industrie éolienne dans cette région.
- ▶ 60 % des dépenses reliées au projet doivent se faire au Québec.



Cheminement du projet

Études préliminaires (vents, éléments du milieu)	Été 2006
Dépôt de la soumission à Hydro-Québec	Juillet 2010
Acceptation du projet par Hydro-Québec	Décembre 2010
Séance portes ouvertes	Décembre 2011
Dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement	Hiver 2012
Avis de recevabilité du MDDEP	Automne 2012
Période d'information et de consultation publique (BAPE) durée de 45 jours	Automne 2012
Audiences publiques du BAPE, au besoin, et analyse environnementale du projet	Hiver 2013
Recommandation du ministre (MDDEP) et décision du Conseil des ministres (décret)	Été 2013
Préparation des travaux de construction	Été 2013
Travaux de construction	Été 2013-2014
Mise en service	Décembre 2014





Chiffres du parc éolien communautaire

- ▶ 12 éoliennes de 2,05 MW
- ▶ Puissance totale de 24,6 MW
- ▶ Investissement total d'environ 70 millions \$
- ▶ Partenariat de 30 % de la MRC et de 70 % d'EDF EN Canada
- ▶ 70 emplois sur une période de un an et demi
- ▶ 2 emplois permanents durant l'exploitation du parc éolien sur une période de 20 ans

Éolienne Repower MM92

Puissance nominale :	2,05 MW
Vitesse de démarrage :	3 m/s (10,8 km/h)
Vitesse de vent nominale :	11,2 m/s (40,3 km/h)
Hauteur de la nacelle :	80 m
Diamètre du rotor :	92 m



Opportunités pour la région

Travailleurs et entrepreneurs locaux

- Déboisement
- Arpentage
- Génie civil
- Travaux mécaniques
- Travaux électriques
- Construction de chemins
- Transport de matériel
- Machinerie lourde de tout genre
- Activités de terrassement
- Entretien de la flotte de véhicules
- Entretien de chemins
- Déneigement
- Autres services connexes



Retombées économiques indirectes lors de la construction et l'exploitation :

- Repas et hébergement
- Produits, services et fournitures





Déboisement et construction de chemins



Amélioration des chemins existants



Construction des chemins



Déboisement des chemins et aires de travail

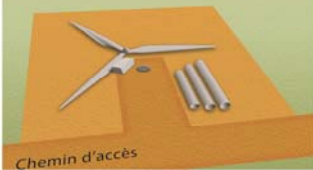


Réfection et installation de traverses de cours d'eau



Construction des installations éoliennes

Aire de travail en phase d'aménagement :
10 000 m² (1,0 ha)



Excavation de la fondation
Diamètre de la fondation de surface :
environ 16,3 m



Installation de l'armature
Entre 35 et 40 tonnes d'armature
d'acier



Coulage du béton
Environ 350 m³ de béton par fondation

Aire de travail en phase d'exploitation:
800 m² (0,08 ha)



Enfouissement du réseau collecteur



Poste de raccordement au réseau
haute tension d'Hydro-Québec



Assemblage de l'éolienne



Transport des composants
Une pale d'éolienne pèse environ 8 tonnes.

Trois sections de tour en acier :
Haut : 36,9 tonnes
Milieu : 49,7 tonnes
Base : 61,2 tonnes



Assemblage de la tour



Installation du rotor



Mise en place de la nacelle
La nacelle pèse 72 tonnes.





Oiseaux et chauves-souris

Inventaires avant l'implantation du parc éolien

Oiseaux

Pour évaluer la diversité et l'occupation des oiseaux sur le territoire, les inventaires et les études suivants sont réalisés au printemps, à l'été et à l'automne :


- ▶ Rapaces : Inventaire hélicoptéré et observation en période de migration (printemps et automne)
- ▶ Oiseaux forestiers : Observation et écoute en période de migration et de nidification
- ▶ Sauvagine : Visite de plans d'eau en période de nidification

Chauves-souris

Des inventaires acoustiques fixes sont réalisés à l'aide d'appareils spécialement conçus pour enregistrer et analyser les cris (ultrasons). Ceci permet :


- ▶ D'identifier les espèces pendant les périodes de reproduction et de migration
- ▶ D'identifier les principaux secteurs d'activités



Inventaires pendant l'exploitation du parc éolien

Oiseaux et chauves-souris

- ▶ Suivi de la mortalité par la recherche au pied des éoliennes
- ▶ Suivi du comportement des oiseaux




Causes d'accidents mortels chez les oiseaux (x 100 000)

Cause	Nombre (x 100 000)
Éoliennes	< 1
Tours de communications	50
Pesticides	710
Véhicules automobiles	850
Chais	1 000
Lignes à haute tension	1 370
Immeubles et vitres	5 820

Source : Collectif d'auteurs sous la direction d'Enrickson. A Summary and Comparison of Bird Mortality from Anthropogenic Causes with an Emphasis on Collisions.

Entre 2005 et 2010, les suivis effectués dans plusieurs parcs éoliens au Québec démontrent que les taux de mortalité pour les chauves-souris et les oiseaux sont faibles.





Grande faune

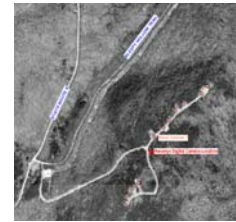
- ▶ Elle s'habitue à la présence d'infrastructures humaines.
- ▶ Elle continue de fréquenter le territoire d'un parc éolien.
- ▶ Elle peut tolérer des changements causés par le déboisement dans son habitat.



▶ *Pelletier & Dorais (2010)* : Aucune différence significative dans les statistiques de chasse à l'orignal avant et après la construction du parc éolien de Carleton (0 à 2 000 m des éoliennes).

▶ *Wallin (2006)* : Des caméras infrarouges placées sur les éoliennes du Searsburg Wind project (Vermont) confirment la présence de plusieurs espèces à proximité, incluant les orignaux, les ours, les coyotes, les cerfs de Virginie, les renards, et les ratsons laveurs.

▶ *Walter et al (2006)* : Malgré le dérangement humain et la perte d'une portion d'habitat occasionnée par le développement des parcs éoliens dans le sud-ouest de l'Oklahoma, les wapitis sont demeurés dans les mêmes secteurs et leur régime alimentaire est demeuré inchangé.



Source : Wallin J. 2006, *Wildlife Movement Monitoring*, Searsburg Wind Project, Vermont, Multiple Resource Management Inc.

▶ *Yost et Wright (2001)*; *Environnement Canada Faune (2011)*: En raison de son besoin d'un habitat hétérogène, l'orignal peut tolérer des changements dans le milieu forestier, à condition qu'une variété de peuplement mature et en régénération soit maintenue.

▶ *Telfer (1995)* : L'orignal s'accommode bien de la présence humaine et réagit bien aux travaux forestiers (déboisement, routes) pourvu que l'on conserve une variété de zones dégagées et des abris.

